

Relevé de décision de la CE de l'UD du 6 janvier 2017

Présents : Samantha DUMOUSSEAU, Sylvain MINBIOLLE, Michaël LABLANCHE, Thierry SEBIRE, Eric GEREAUD, Raynald BOULAY, Sophie GALIENNE, Patrick GASTOU, Pascal LACOUX, Patrick MOIMAU, Joël MONTENON, Colombe PEETERS, Christophe SALLOT, Renaud AUDIDIER pour l'UL de Cognac, Sandrine BARRAUD pour l'UL du Grand Angoulême.

Excusés : Patrick DELAUGE, Joël GUIMBERTEAU, Alain LACHAISE, Christian PASCAUD, Aline RIVALLEAU, Daniel LARRY, Daniel BAUDOUT pour l'USR, Evelyne AZZOUG pour l'UL de Ruffec, Véronique MARTIN pour la Confédération.

Absents : Bruno CHALAS, Murielle JUDEE, Nathalie MICHEL, Emmanuel PRINET, Dominique SPINALI, Gérald TIRATEAU.

1/ Point sur la situation des syndicats 2015 & 2016 / Sylvain MINBIOLLE

Syndicats n'ayant rien versé au titre des cotisations 2015 :

UL Grand Angoulême :

- ALTEP INGENIERIE
- RUELLE SUR TOUVRE TERRITORIAUX MAIRIE
- SYAC CGT
- SYNDICAT LOCAL FILPAC ANGOULEME

UL Horte et Tardoire

- PACKETIS CHAZELLES

UL du Ruffecois :

- SNRI

Syndicats n'ayant rien versé au titre des cotisations 2016 :

UL Charente Limousine :

- MDR LES AURES
- SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES

UL du Cognçais :

- BSN GLASSPACK
- DS SMITH PACKAGING SUD-OUEST
- SDEN 16 - RETRAITES
- SNEIP - AQUITAINE POITOU
- VERRIERS ET CERAMISTES DU COGNAÇAIS

UL Grand Angoulême :

- ALTEP INGENIERIE
- ANGOULEME EDF GDF SERVICES CENTRE UFICT
- CASTORAMA ANGOULEME
- CIS RETRAITES UD PARIS
- COMPASS BORDEAUX 33
- CREDIT MUTUEL SUD-OUEST

- DDASS 16
- DDE UL ANGOULEME – PTTE
- FIMK
- GOND PONTOUVRE TERRITORIAUX MAIRIE
- IDEAL STANDARD
- INDUSTRIE PAPETERIE CHARENTAISE - IPC
- IRP AUTO ANGOULEME
- MUTUALITE 403 ANGOULEME (AVEC RETRAITES)
- MUTUALITE DE LA CHARENTE ANGOULEME SANTE (AVEC RETRAITES)
- NIMES EAU SAUR SUD EST
- OMIA SA – SAINT YRIEIX
- RANDSTAD NATIONAL
- REUNICA PARIS
- ROUSSELOT ANGOULEME SAS CGT
- RUELLE SUR TOUVRE TERRITORIAUX MAIRIE
- SNEIP AQUITAINE POITOU
- SYAC CGT
- SYNDICAT DU COMMERCE DU GRAND ANGOULEME
- SYNDICAT DU TRANSPORT ROUTIER POITOU-CHARENTES
- SYNDICAT LOCAL FILPAC ANGOULEME
- SYNDICAT NATIONAL INDIVIDUELS JOURNALISTES
- VERIPLAST DECORATIVE SOLUTIONS

UL Horte et Tardoire

- LECLERC LA ROCHEFOUCAULD
- PACKETIS CHAZELLES
- SNEIP – AQUITAINE POITOU

UL du Ruffecois :

- SCACHAP ENTREPOT RUFFEC (LECLERC)
- SNEIP AQUITAINE POITOU
- SNRI

UL Sud Charente

- SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES

2/ 41^{ème} Congrès Départemental :

➤ **Commission Candidatures** - *Michaël LABLANCHE.*

A ce jour, 21 candidatures CE (11 Hommes & 10 Femmes - 10 Nouvelles candidatures) et 3 Candidatures CFC (3 Hommes - 1 nouvelle candidature) sont à disposition de l'UD.

En attente, des candidatures des syndicats du SDEN, de Leroy Somer.

La CE décide de prendre contact avec d'autres syndicats :

- ***Sylvain MINBIOLLE : ADMR & Courvoisier***
- ***Michaël LABLANCHE : CPAM – Moulin St Preuil***
- ***Renaud AUDIDIER : Hôpital de Cognac***
- ***Sandrine BARRAUD : CAF***

➤ **Point sur les mandatements** - *Freddy BOURLAND*

1 seul syndicat a donné sa participation au Congrès. La date limite a été fixée au 15 janvier 2017. Les membres de la CE présents se répartissent les syndicats de l'ULGA pour prendre contact avec eux afin de les inciter à remplir les documents de Congrès très rapidement et rappeler l'obligation d'être à jour des cotisations 2016.

L'Union Départementale a la charge de contacter les syndicats départementaux. (Sylvain)

Les autres Unions Locales vont contacter les syndicats de leur territoire.

Le tableau de répartition des syndicats sera transmis aux membres de la CE UD au plus tard mardi 10 janvier 2017.

➤ **Point sur les amendements des syndicats sur le document d'orientation** – *Eric GEREAUD*

Aucun amendement reçu.

➤ **Point sur l'organisation du Congrès** - *Thierry SEBIRE*

Validation par la CE des éléments suivants :

- 1 table pour l'accueil des congressistes (vérification du paiement des cotisations – badges invités)
- 2 tables réparties par ordre alphabétique (A/L et M/Z) pour les mandatements et pour la remise des documents du congrès
- 1 table pour le règlement des repas
- Les 4 tribunes pour les 4 séances de travail sur ces 2 jours de Congrès
- L'ouverture du Congrès par Patrick GASTOU
- Les membres du Bureau du Congrès
- La commission des amendements
- La commission des votes & mandats
- La commission des candidatures
- L'hommage aux disparus
- Les modalités de votes à mains levées et à bulletin secret
- Le discours de clôture : le ou la future Secrétaire Général·e
- La convocation de la presse à 16^h15 par Thierry SEBIRE
- La conférence de presse : le ou la future Secrétaire Général·e, le responsable à la communication, Patrick GASTOU (Secrétaire général de l'UL du Sud Charente) et 1 membre de la CE UD nouvellement élu·e.

➤ **Point sur la Logistique** - **Joel MONTENON**

La configuration des tables, du Congrès et de la restauration sont actés. L'équipe d'organisation se constitue. Le mercredi 01^{er} février, Pascal LACOUX prendra tous les documents nécessaires aux congressistes (sacoche) pour les amener à la salle de Barbezieux.

Tout le matériel nécessaire au bon déroulement du Congrès est sous la responsabilité de Christophe SALLOT et Joël MONTENON.

➤ **SLOGAN validé** – **Banderole à commander** :

A la Conquête de Nouveaux Droits, Ensemble, Avec La Cgt Charente.

3/ Questions Diverses /

Validation des mandatés SISTA : Aldo POMETTI (Hammelin - Renouvellement) – Aline RIVALLEAU (CPAM - Renouvellement) – Christian PASCAUD (TERREAL - Renouvellement) et Séverine PENAS (COOP Atlantique - Nouvelle candidature)

Validation des mandatés CDCA :

1^{er} collègue sénior : Isabelle FEYFANT (Titulaire) et attente d'un suppléant retraité

3^o Collège actif : Sandrine GUENARD (Aide A Domicile - Titulaire) et Audrey BANCHEREAU (Aide A Domicile - Suppléante)

3^ocollège handicap : Emilie VAUTOUR (CAF – Titulaire) et Stéphane HERVE (Térreal – Suppléant)